

NEWSLETTER DE LA DIRECTION SPORTIVE



ÉDITO DU DTN



SÉANCE ATELIER



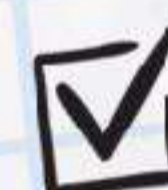
ÉDUCATEUR SPORTIF :
QUELLES OBLIGATIONS ?



FOCUS SUR
LE RUGBY À 5 SANTÉ



ACADÉMIE OLYMPIQUE
PÔLE FRANCE FÉMININ



MASTERCLASS :
OBSERVATOIRE DU JEU



ATELIER TECHNIQUE



RÈGLE EXPÉRIMENTALE
DE LA TOUCHE EN MI4



L'ÉDITO DU DTN



Dans ce numéro nous mettons l'accent sur la diffusion de contenus d'entraînement mais aussi sur les besoins que vous nous avez exprimés pour donner suite à cette période de rentrée.

Dans un contexte de reprise réussie de l'activité rugby sur les territoires, il est nécessaire de ne pas relâcher nos efforts d'accompagnement de tous et toutes. L'accueil des licenciés et néo-licenciés est une première étape dans la saison. La période suivante de transition vers la saison hivernale est l'occasion pour chaque club de trouver le rendement idéal.

Afin de vous accompagner, vous trouverez des précisions sur les règles du jeu, sur des contenus à diffuser le plus largement possible et à adapter en fonction des niveaux et des âges.

L'objectif est de permettre à chaque éducateur d'accéder aux contenus qui l'intéressent. De plus, un éclairage est mis sur les quelques nouveautés à vous partager notamment le passage d'un pôle France à une Académie Olympique Pôle France tournée vers la préparation de nos futurs sportives vers les échéances olympiques.

J'espère que cette nouvelle édition vous facilitera le quotidien.

Bonne suite de saison !

Olivier Lièvremon

SÉANCE ATELIER



Depuis plusieurs saisons, la FFR inscrit à son calendrier l'organisation de journées ateliers (pour les M8, M10 et M12) au cours de la saison EDR en mettant à disposition des clubs des contenus spécifiques :

SÉANCE ATELIER N°1
(OCTOBRE 2022)



SÉANCE ATELIER N°2
(NOVEMBRE 2022)



Les objectifs des ateliers :

- S'entraîner ensemble : se rencontrer avec les autres clubs dans un autre contexte que celui des plateaux.
- Construire une coopération avec les EDR autour de chez soi
- Proposer de la pratique par niveau grâce au mélange des effectifs de plusieurs EDR
- Permettre de partager les contenus FFR : guider la planification/diffuser des bonnes pratiques/guider la séance type EDR

Comment mettre en place les ateliers :

- Les ateliers sont inscrits au calendrier de la commission EDR départementale (FFR – Ligue – Département)
- Les contenus des ateliers sont fournis par la FFR et envoyés en amont de l'atelier mais aussi à retrouver une semaine avant la date de l'atelier sur le site de l'entraîneur : <https://formation.ffr.fr/>
- La commission départementale EDR définit les secteurs puis les lieux correspondants pour chaque catégorie.
- 3 à 4 EDR de proximité sont impliquées dans un atelier (certaines EDR très isolées peuvent se voir contraintes d'organiser l'atelier en interne du club ou avec seulement une EDR voisine). Il faut absolument jouer la carte de la proximité ainsi, les mêmes EDR se retrouvent à chaque atelier.



UN BON ATELIER = UN ATELIER BIEN ORGANISÉ

Le rôle du club accueillant :

- Contacter son conseiller technique de club (CTC) afin de travailler avec lui sur l'organisation de la journée.
- La Ligue et le comité départemental sont des centres de ressources pour les clubs, ils peuvent aussi être des aides dans la préparation de cette journée par le biais des commissions départementales et régionales EDR.

SÉANCE ATELIER



- Le club en charge de l'organisation contacte les responsables de la catégorie concernée de chaque club participant au moins quelques jours à l'avance afin :
 - D'avoir le nombre (approximatif) d'enfants participants à la journée pour chaque club
 - De prévoir les gouters pour chaque équipe et une réception des éducateurs (privilégier les moments d'échanges)
 - De confirmer la date et l'heure de début de la journée Ateliers
 - De rappeler aux éducateurs d'amener leur kit pédagogique (chasubles, ballons, plots...)

Préconisations pour le déroulement de l'atelier :

- Prévoir à l'avance les ateliers, définir les espaces.
- Désigner un directeur d'atelier (en relation avec le CTC), il réceptionnera les feuilles de participation (s'il y a), il va s'assurer du bon déroulement de la journée et des consignes de sécurité.
- Organiser un briefing d'avant atelier par le directeur d'atelier
- Commencer l'atelier à l'heure prévue, même si des clubs sont en retards

Il est important qu'une personne soit chargée par catégorie (ou sous-groupe choisit) de répartir tous les éducateurs et enfants sur chaque situation, il veillera à dédoubler (voir plus) les situations en fonctions du nombre d'enfants. Cette personne doit être désignée et briefée sur son rôle en amont de l'atelier en concertation avec le CTC.



Le rôle du CTC :

- Aider les clubs qui reçoivent à préparer l'atelier
- Sensibiliser les clubs du bassin à la participation aux ateliers
- Aider les clubs de son bassin à prendre connaissance des contenus en amont des ateliers afin de faciliter la mise en place le jour J.
- Prendre contact avec les différents éducateurs « leader » des clubs qui seront présents à l'atelier (souvent le salarié du club ou responsable sportif ou éducateur expérimenté).
- Le CTC veillera à aider le club accueillant dans la répartition des rôles de chacun avec ces éducateurs « leader ».

Préconisation après l'atelier :

- J'envoie par mail au référent de mon département le rapport de la journée ainsi que l'ensemble des feuilles de participation.

ÉDUCATEUR SPORTIF : QUELLES OBLIGATIONS ?




RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION :

Le code du sport définit les obligations auxquelles sont soumises tout éducateur sportif (1).

(1) Un éducateur sportif exerce son activité au sein d'une association, d'un club, d'une entreprise, d'une administration ou comme travailleur indépendant. Dans un club de rugby, sont concernés, par exemple, les éducateurs et entraîneurs des différentes catégories mais aussi les préparateurs physiques et intervenants du centre de formation.

Le tableau suivant fait la synthèse des obligations :

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Éducateur / entraîneur bénévole	Éducateur / entraîneur rémunéré (stagiaire ou titulaire)
Obligation d'honorabilité	OUI	OUI
Obligation de qualification	NON (2)	OUI
Obligation de déclaration	NON	OUI
Carte professionnelle	NON	OUI

(2) Sauf obligations fédérales en compétition précisées par l'article 351-1 des règlements généraux de la FFR



La carte professionnelle permet de garantir aux pratiquants que les éducateurs sportifs satisfont aux obligations de qualification et d'honorabilité. Elle est valable 5 ans et comprend un QR code qui dirige vers des informations actualisées relatives aux qualifications de l'éducateur concerné.

Ces informations sont également en libre accès sur le site : <http://eapspublic.sports.gouv.fr>



L'éducateur sportif doit se déclarer en ligne : <https://eaps.sports.gouv.fr/>

L'ensemble des informations sont sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31587>

FOCUS SUR LE RUGBY À 5 SANTÉ



Depuis plusieurs saisons, le Rugby à 5 est la pratique Sport Santé proposée par la Fédération française de rugby. Bien que le contexte sanitaire ait ralenti un grand nombre de projets d'ouverture, le nombre de sections Rugby Santé au sein des clubs ne cesse de croître, permettant d'accueillir des participants sur prescription médicale (dans le cadre du décret du 30 décembre 2016 du sport sur ordonnance).



Le Rugby à 5 – La pratique « Sport Santé » :

Le décret 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection longue durée (ALD) dans le cadre de la loi du Sport sur Ordonnance, précise que l'activité physique peut être dispensée par des professionnels de la santé, par des professionnels titulaires d'un diplôme de l'activité physique adaptée, par les diplômés d'Etat dans leur spécialité et par les personnels qualifiés titulaires d'une certification délivrée par une fédération sportive agréée pour l'activité sport-santé (arrêté du 8 novembre 2018 mis à jour au 1er mars 2021 : Brevet Fédéral Rugby à 5 niveau 2 Santé) pour des personnes ne présentant pas de limites fonctionnelles ou présentant des limites fonctionnelles minimales. Dans la dernière édition du Médico-Sport Santé, dictionnaire à destination des médecins pour la prescription du sport sur ordonnance, le Rugby à 5 est référencé comme une discipline adaptée pour la prévention primaire, secondaire et tertiaire.

Les bienfaits de la pratique du Rugby à 5 « Santé » :

- Pratiquer une activité sportive, quelle que soit sa condition physique
- Développer ses capacités physiques (capacités cardio-respiratoire, renforcement de la masse musculaire)
- Lien social
- Développement personnel et estime de soi
- Réduction des effets indésirables des traitements et de la qualité de vie en générale

La Section Rugby à 5 « Santé » :

La FFR a lancé la discipline du Rugby à 5 Santé, dans le cadre de son engagement aux côtés des clubs, des comités départementaux et des ligues régionales pour la promotion de l'accessibilité des pratiques à toutes et tous et l'amélioration du bien-être et de la santé.

Ces Sections Rugby à 5 Santé se déclarent auprès de leur ligue régionale, en complétant le cahier des charges disponible ici :

CAHIER DES CHARGES DES SECTIONS RUGBY À 5 SANTÉ ET DU PROGRAMME PILOTE



FOCUS SUR LE RUGBY À 5 SANTÉ



La Section Rugby à 5 « Santé » doit respecter un encadrement référent minimum :

- Le président de la structure support FFR
- 1 dirigeant(e) Santé de la structure support FFR
- 1 référent(e) médical(e) ou paramédical(e) (il ou elle accompagnera l'éducateur dans le suivi des pratiquants et effectuera le lien avec le médecin prescripteur si nécessaire. Sa présence n'est pas obligatoire lors des séances de rugby à 5).
- 1 éducateur titulaire ou en cours de formation du Brevet Fédéral Rugby à 5 – Niveau 2 « Santé », ou équivalence, ou diplômé d'État.

Cet encadrement sera en relation avec :

- Le référent rugby à 5 santé de la ligue (voir annuaire dans le cahier des charges)
- Le médecin référent de la Ligue Régionale
- Le conseiller technique référent de l'équipe technique de la Ligue Régionale

Ces sections accueillent des patients sur prescription médicale (prévention primaire, secondaire et tertiaire) mais peut aussi, dans le cadre de la mixité de la pratique, accueillir d'autres publics autour de la pratique du Rugby à 5 « Santé ». L'activité sera animée en fonction du niveau de pratiques des participants les plus fragiles.

Des règles du Rugby à 5 spécifiques au « Rugby à 5 Santé » sont disponibles. Ces règles aménagées interdisent le toucher en « poursuite » et permettent de marquer l'essai par le simple franchissement de la ligne de but adverse.

Cette saison a permis aux sections rugby santé de travailler et d'organiser leur action.

Au vu du travail effectué, la Fédération française de rugby, en collaboration avec les Ligues régionales, a officialisé l'entrée de sept nouvelles sections Rugby Santé dans le « Programme Pilote », sur la saison 2021-2022 :

- Rubies Dijon via Ligue Bourgogne – Franche-Comté (Bourgogne – Franche-Comté)
- Bain de Bretagne (Bretagne)
- RC Gien Briare (Centre – Val De Loire)
- RC Montesson Chatou (Île-de-France)
- CD 47 Lot et Garonne (Nouvelle-Aquitaine)
- Stade rochelais (Nouvelle-Aquitaine)
- Pessac Rugby (Nouvelle-Aquitaine)

Ce « programme Pilote », initié en 2019, permet de donner un nouvel élan à l'étude de la cellule Recherche & Développement FFR sur « les bienfaits de l'activité Rugby à 5 dans le domaine de la Santé ».

Intégrer ce « Programme Pilote » est possible pour toute section Rugby à 5 Santé après une saison complète de bon fonctionnement validée par les référents – médical et conseiller technique – de la Ligue régionale. Cette désignation récompense le travail mis en place par le club et l'encadrement, auprès de personnes en prévention primaire, secondaire et tertiaire (atteints d'affections longue durée) dans le cadre du « sport sur ordonnance ».

Les sections Rugby à 5 Santé, ayant intégré le « Programme Pilote », accompagnent le développement d'autres projets rugby santé sur le territoire, participent aux retours de données afin d'alimenter la base de données de l'étude FFR « Bienfaits du Rugby à 5 sur la Santé ».

Pour accompagner leur engagement dans cette étude, ces sections Rugby à 5 « Programme Pilote » sont dotées par la FFR d'un « kit Rugby Santé ». Celui-ci se compose de chasubles réversibles, plots, ballons officiels Rugby à 5 (taille 4) et de cardiofréquencemètres pour le relevé de mesures physiologiques.

ACADÉMIE OLYMPIQUE PÔLE FRANCE FÉMININ



PRINCIPES ET VALEURS DE L'ACADÉMIE OLYMPIQUE PÔLE FRANCE FÉMININ :

Anticiper les exigences futures du Rugby
Style de vie fondé sur la joie dans l'effort
Responsabilité sociale et éthique

ALLIER LES EXIGENCES DU PLAN DE PERFORMANCE FÉDÉRAL ET DE L'EXCELLENCE OLYMPIQUE



PROMOTION 2022 / 2023

Kelly ARBEY	Toulouse	Zoé JEAN	Rennes
Makarita BALEINADOGO	Grenoble	Flavie LAINE	Blagnac
Pauline BARRAT	La Rochelle	Taïna MAKA	Grenoble
Amalia BAZOLA	Toulouse	Ambre MWAYEMBE	Grenoble
Océane BORDES	Toulouse	Enoé NERI	Grenoble
Marie - Aurélie CASTEL	Rennes	Clémentine PAGES	Blagnac
Léa CHAMPON	Grenoble	Zély REULET	Toulouse
Alycia CHRISTIAENS	Lille	Lou ROBOAM	Toulouse
Lili DEZOU	Toulouse	Aubane ROUSSET	Lille
Margaux DUCES	Rennes	Mabinty SYLLA	Bordeaux
Teani FELEU	Grenoble	Zoé TIXIER	Clermont-Romagnat
Lilou GRACIET	Lyon	Hawa TOUNKARA	Bobigny
Cléo HAGEL	Lyon	Mouna TOURE	Clermont-Romagnat
Lucy HAPULAT	Bobigny	Lina TUY	Brive / Clermont-Romagnat
Romain Huet	Responsable sportif - Entraîneur	Lauranne TEULE	Médecin
Margaux LALLI	Préparateur physique	Alexandre DALLI	Kinésithérapeute
Alexandre GAVINET	Sport Scientist	Thomas MACCHION	Kinésithérapeute

MASTERCLASS : OBSERVATOIRE DU JEU



L'objectif de cet événement Masterclass est d'ouvrir à tous les éducateurs et entraîneurs la possibilité de découvrir un aspect méconnu du fonctionnement des équipes de France : le dialogue permanent entre les entraîneurs et leurs analystes de performance, qui va de la construction d'un projet de jeu, à celle plus concrète du contenu des entraînements.



XV de France Masculin :

Laurent LABIT (Entraîneur en charge du secteur offensif) /
Nicolas BUFFA (Analyste de Performance)

- Comment construire son projet de jeu en fonction de ses forces et ses faiblesses ?
- S'entraîne-t-on comme on joue en match ?
- Quelle place dans l'entraînement pour les phases de transition ?



XV de France Féminin :

Thomas DARRACQ (Sélectionneur-Entraîneur) /
Vincent PEDUCASSE (Analyste de Performance)

- Quelles évolutions du rugby féminin à XV sur les 10 dernières années, à l'entraînement et en match ?
- Y-a-il des particularités du rugby féminin ?



Rugby à 7 :

Jérôme DARET (Entraîneur France à 7 masculin) /
David COURTEIX (Entraîneur France à 7 féminin) /
Jean-Baptiste PASCAL (Analyste de Performance)

- XV / 7 : Vraiment si différents ?
- Quelle préparation pour le joueur à 7 ?
- Le 7 comme outil de développement du joueur et de l'entraîneur



AGENDA DE LA DIRECTION SPORTIVE



BF RUGBY À 5 SANTÉ NIVEAU 2

En cours depuis le 1er octobre

ACADÉMIE OLYMPIQUE PÔLE FRANCE FÉMININ

Du 9 au 12 novembre

CHALLENGE FÉDÉRAL M14 / M15

Le 12 et 26 novembre, 10 décembre

LANCEMENT CAMPAGNE LABELLISATION CFL/CEL

Du 14 novembre 2022 au 24 février 2023

CHALLENGE M15 FÉMININES (J2)

Le 19 novembre

PLATEAUX DÉPARTEMENTAUX M8/M10/M12

Le 19 novembre et 3 décembre

CC DE PRÉPARATEUR PHYSIQUE

Session 4 du 21 au 23 novembre

DESJEPS RUGBY À XV

Session 6 du 28 au 30 novembre

ORANGE RUGBY CHALLENGE

Le 30 novembre et 3 décembre

STAGE LUMIÈRES M20 DÉVELOPPEMENT

Du 5 au 13 décembre

STAGE FRANCE 7 M18

Du 17 au 20 décembre

DESJEPS RUGBY À XV

Session 5 du 7 au 9 novembre

SÉANCE ATELIER N°2

Le 12 novembre

STAGE FRANCE 7 DÉVELOPPEMENT FÉMININ

Le 13 au 18 novembre

STAGE M20 (PARTENAIRES ENTRAÎNEMENT XV DE FRANCE)

Du 14 au 18 novembre

SUPER CHALLENGE DE FRANCE

Le 19 novembre, 10 et 17 décembre

STAGE LEADERS

Du 21 au 23 novembre

PROJET BLEU M18 FÉMININES

Le 26 et 27 novembre (4 x 50 joueuses)

CC ACCOMPAGNEMENT MENTAL À LA PERFORMANCE

Du 28 au 30 novembre et du 12 au 14 décembre

CHALLENGE M15 FÉMININES (J3)

Le 3 décembre

DEJEPS RUGBY À XV

Session 5 du 5 au 8 décembre

STAGE BLEU DES ACADÉMIES PÔLES ESPOIRS

Du 19 au 21 décembre

CONTACTER LA DIRECTION SPORTIVE



Direction Sportive

corinne.boulet@ffr.fr

Formation

inef@ffr.fr

Service Compétitions

competitions@ffr.fr

Filière d'accès au haut niveau

gregoire.benoist@ffr.fr

Accompagnement à la performance

julien.piscione@ffr.fr

Rugby Fédéral

ecoles.rugby@ffr.fr

florence.achard@ffr.fr (rugby à 7)

flavien.bonne@ffr.fr (rugby à 5/rugby santé/Beach rugby)

maxime.bouSSION@ffr.fr (cohésion sociale/pratique scolaire et universitaire)

